

3^{ème} partie : Orientations et axes de travail du projet social 2014-2017

Le centre social, en gestion communale est affilié à la fédération des centres sociaux et agréé par la Caisse d'Allocations Familiales depuis sa création.

Il s'inscrit donc à la fois :

- **dans le mouvement d'éducation populaire relayé par la fédération des centres sociaux à travers les valeurs fondatrices auxquelles elle se réfère :**
 - La dignité humaine
 - La solidarité
 - La démocratie

- **dans les missions de la politique d'animation globale et familiale de la CAF, (circulaire de 2012)**

Missions principales :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;**

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :** il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- **Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;**

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- **Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;**
- **Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;**

En raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, les centres sociaux peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;

- **Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;**
- **Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.**

➤ **et dans les orientations de la commune en matière de développement local.**

La gestion municipale implique l'intégration de l'équipement dans l'organisation et l'administration générale de la collectivité. Ce qui suppose un travail en coopération avec les services suivants :

Coopération en matière de développement local

- service de la vie associative
- service de l'action éducative et sportive
- service de l'action culturelle
- CCAS / logement et habitat / seniors / projet collectifs d'action sociale
- Service communication

Coopération fonctionnelle

- Services finances, ressources humaines, administration générale
- Services techniques et logistiques

La commune a par ailleurs contractualisé avec d'autres institutions soit pour la mise en place de dispositifs spécifiques, soit pour l'application de politiques publiques :

- CUCS – Contrat Urbain de Cohésion Social porté par l'agglomération du val d'orge (ACSE)
- Programme de Réussite Educative (ACSE)
- Contrat Enfance (CAF)
- Contrat de développement culturel (CG)

De plus, elle porte et anime une coordination des acteurs locaux autour des questions éducatives

- Projet Educatif de Territoire (Etat)
- Projet Educatif Local

L'agrément, et en conséquence, le financement de l'équipement par la CAF implique la rédaction d'un projet social dont les finalités sont rappelées par la circulaire Cnaf AVS de juin 2012 :

« Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

Ces besoins sociaux fondamentaux ont été mis en évidence par des experts, ils renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoin d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland).

Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale. »²

Nous présentons le projet social, dans sa fonction d'animation globale sous la forme de deux grands axes de développement local :

AXE 1 : SOUTENIR L'INTEGRATION DE CHACUN(E) DANS L'EXERCICE COLLECTIF D'UNE CITOYENNETE ACTIVE

AXE 2 : ANIMER, IMPULSER ET SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES QUI VISENT LES RENCONTRES, LE PARTAGE, LA SOLIDARITE, L'ENTRAIDE

LA FONCTION D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE EST PRESENTEE COMME UN PROJET A PART ENTIERE.

Chaque axe de travail remplit des fonctions qui sont ensuite détaillées en objectifs opérationnels et en actions.

Nous avons fait le choix de redéfinir nos axes de travail afin qu'ils renvoient aux fonctions que doit exercer notre équipement au regard du contexte local et des moyens dont il dispose. Cette redéfinition prend également en compte la lecture que les habitants ont du projet social dans son ensemble (*révélé par le jeu de la galette*). L'axe intergénérationnel du précédent projet est perçu comme identique à l'axe famille. De même, l'ensemble des actions et activités du centre social participe pour les habitants à l'axe de travail « mieux vivre ensemble ».

² Circulaire relative à l'animation de la vie sociale n°2012-013 - CAF

Soutenir l'intégration de chacun(e) dans l'exercice collectif d'une citoyenneté active

- Animation de l'accueil
- Rrelais des services publics et accès aux droits
- Alphabétisation et cours de français
- Pouvoir d'agir, participation et gouvernance

Animer, impulser les initiatives locales qui visent les rencontres, le partage, la solidarité, l'entraide

- Rapport au territoire / cadre de vie
- Culture et partage des savoirs
- vie associative
- Partenariat et réseau d'acteurs
- Communication

La participation des habitants et le travail en réseau de partenaires sont des fonctions transversales qui irriguent les axes de travail retenu.

« La participation et la prise en compte de la demande sociale est au cœur de la définition institutionnelle des centres sociaux. Ils doivent développer la participation en associant les usagers à leur fonctionnement, à la formulation du projet et à la mise en œuvre des actions. Ils doivent également remplir des fonctions de médiation, « en stimulant l'expression des besoins sociaux et leur prise en compte », en « devenant progressivement lieu de confrontation entre la demande sociale et la réponse publique ». Dans les centres sociaux, la participation est à la fois une finalité et une méthodologie transversale qui doit irriguer l'ensemble des actions. »³

³ Régis CORTESERO- Les centres sociaux, entre participation et cohésion sociale – CNAF/Dossier d'étude n°160 – Février 2013

1. *Axe 1 : soutenir l'intégration de chacun (e) dans l'exercice collectif d'une citoyenneté active*

ANIMATION GLOBALE	FONCTIONS	OBJECTIFS
AXE n°1 Soutenir l'intégration de chacun(e) dans l'exercice collectif d'une citoyenneté active.	Animation de l'accueil	Accueillir le public, l'écouter, le conseiller, l'informer, l'orienter
		Favoriser la convivialité de l'accueil et l'investissement des publics dans le fonctionnement du centre social
		Contribuer activement au recueil, à l'analyse et à la communication des données et des informations sociales identifiées sur les demandes existantes, émergentes et leurs évolutions
		Participer à la gestion des relations partenariales
	Relais des services publics, accès aux droits	Faciliter l'accès aux organismes de services publics (MDS, CAF, CPAM...) et d'accès aux droits (CIDFF, MEDIAVIP, Ecrivain public)
		Accueillir, impulser et co-animer des informations collectives d'accès aux droits
	Alphabétisation / FLE	Développer l'offre d'alphabétisation / FLE en réponse aux besoins identifiés
		Contribuer à l'ouverture culturelle des apprenants
	Pouvoir d'agir, participation et gouvernance	Promouvoir la formation des habitants, le développement des compétences, des initiatives
		Favoriser la circulation des savoirs et le développement de qualités pédagogiques de chacun
		Constituer des instances opérationnelles de gouvernance du centre social
		Coordonner les initiatives qui favorisent la vie collective et la prise de responsabilité des usagers
	Faciliter les rencontres habitants / institutions et le développement des projets en commun	
	Se doter d'outils de diagnostic en continu	

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ACTIONS PAR FONCTIONS

AXE TRANSVERSAL N°1	ANIMATION DE LA FONCTION D'ACCUEIL
<p>Constats : 4000 personnes en moyenne (accueil physique et téléphonique) sont accueillies par an au centre social avec des demandes très diverses allant de la demande d'information simple à la volonté de monter un projet en passant par l'expression de ses difficultés, de ses besoins, de ses envies. De par la présence de permanences sociales et juridiques au centre social, l'espace d'accueil prend régulièrement la forme d'une salle d'attente qu'il s'agit d'animer dans un esprit de convivialité propice à l'investissement des publics dans le projet du centre social.</p>	
<p>Finalité : Accueillir et faire vivre la mixité socioculturelle dans le respect des individus et un esprit de solidarité. S'inscrivant dans les quatre missions historiques des centres sociaux, la fonction accueil assure également une veille sociale, repère des communautés de besoins qui orientent les travaux de l'équipe.</p>	
Objectifs	Liste des actions et modalités de mise en œuvre
<p>Objectif 1 : Accueillir le public, l'écouter, le conseiller, l'orienter, l'informer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil personnalisé et anonyme - Information claire et documentation à disposition - Orientation vers les partenaires adéquats si besoin - Accompagnement dans les démarches en visant l'autonomie - Accueil dans un bureau individuel pour recevoir de façon confidentielle si cela s'avère nécessaire
<p>Objectif 2 : Favoriser la convivialité de l'accueil et l'investissement des publics dans le fonctionnement du centre social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réagencement de l'espace d'accueil pour faciliter les échanges - Installation d'un espace café détente et d'un coin enfant - Affichage clair, ordonné et mis à jour - Animation de l'espace par l'ensemble de l'équipe. -
<p>Objectif 3 : Contribuer activement au recueil, à l'analyse et à la communication des données et des informations sociales identifiées, sur les demandes existantes, émergentes et leurs évolutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue du journal de bord de l'accueil : sujets abordés, problématiques rencontrées, demandes exprimées. Restitution en réunion d'équipe hebdomadaire : « en direct de l'accueil » - Tourner sur l'accueil lors des congés de l'agent dédié

Objectif 4 : Participer à la gestion des relations partenariales	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des permanenciers et organisation de la permanence (gestion des flux, rappels, annulation de rendez-vous...) - Partage des problématiques rencontrées lors des permanences
Ressources mobilisées (internes et externes) En interne : <ul style="list-style-type: none"> - Agent d'accueil formé à l'écoute, connaissant le territoire et les partenaires, capable d'orienter les personnes vers l'interlocuteur adéquat en interne comme en externe. - Le point systématique « en direct de l'accueil » dans les réunions d'équipe - Organisation de temps d'accueil dédiés aux partenaires dans les activités proposées par le centre social En externe : <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre régulières avec les partenaires qui assurent des permanences au centre social - Visite sur site des principaux partenaires 	
Modalités d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation de la structure - Aménagement effectif de l'espace d'accueil - Nombre d'utilisateurs devenus adhérents - Projets développés à partir des rencontres/discussions à l'espace d'accueil 	

AXE TRANSVERSAL N°1	RELAIS DES SERVICES PUBLICS ET ACCES AUX DROITS	
<p>Constat : Les permanences régulières des travailleurs sociaux au centre social remplissent leur fonction : faciliter l'accès aux droits (voir statistiques sur les quatre dernières années).</p> <p>Finalité : Faciliter l'accès aux droits et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en favorisant leur autonomie. Permettre une prise en charge globale des personnes en combinant la réponse individuelle aux difficultés et l'intégration dans un collectif au centre social.</p>		
Objectifs	Liste des actions	
Objectif 1 : Faciliter l'accès aux organismes de services publics (<ul style="list-style-type: none"> - Permanences d'accès aux droits : juristes du CIDFF / juriste de MEDIAVIP / Avocat / CAF /Ecrivain public - Permanences des travailleurs sociaux : Assistantes sociales MDS / CRAMIF / 	
Objectif 2 : Accueillir, impulser et co- animer des informations collectives d'accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter et accueillir les projets d'informations collectives portés par les partenaires - Soutenir l'animation des informations collectives et relayer leur communication auprès des publics 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) En interne : l'équipe animation / la formatrice FLE En externe : le CCAS / la MDS / l'atelier santé ville de l'aggl / le CDPS / la CAF / la CRAMIF (liste non exhaustive) -</p>		
<p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de permanences effectivement assurées et fréquentation de celles-ci - Nombre d'informations collectives organisées ou accueillies - Qualité du partenariat et identification par les partenaires du centre social comme structure relais 		

Constat : accéder à ses droits, accompagner la scolarité de ses enfants, rencontrer de nouvelles personnes et sortir ainsi de l'isolement, devenir autonome, sont autant de motifs évoqués par les apprenants lors de leur inscription au cours de français.

L'offre d'alphabétisation proposée par le centre social est très complète et permet d'accueillir un public varié allant de ceux qui n'ont pas ou peu été dans scolarisés dans leurs pays d'origine, à ceux qui ont au contraire suivis des études supérieures longues.

Malgré une offre variée et adaptée aux différents niveaux des apprenants, le centre social ne peut répondre à lui seul à l'ensemble des besoins du territoire. C'est pourquoi, il a initié en 2012 une coordination de l'ensemble des acteurs qui interviennent sur ce champ pour mettre en œuvre une plateforme linguistique. Coordinée par le centre social et animée avec l'ensemble des acteurs qui proposent des cours de français sur la ville (centre social /réussite éducative / renaissance et culture / association des familles), cette plateforme vise à recevoir sur la première quinzaine de septembre, l'ensemble des personnes désireuses d'apprendre le français afin de leur proposer un parcours linguistique adapté à leurs besoins et à leur niveau. Ce parcours peut combiner des cours collectifs et individuels.

Finalité : accompagner l'insertion des personnes d'origine étrangère par l'apprentissage et la pratique de la langue française : cours, ateliers sociolinguistiques, ateliers de pratiques artistiques (chorale, théâtre, atelier d'écriture...)

Objectifs

Liste des actions

Objectif 1 : Faciliter l'insertion sociale et culturelle des migrants

- Plateforme linguistique et coordination
- cours collectifs de français par niveau
- Projet culturel et artistique sur un thème choisit pour l'année
- Atelier « conversation » mixant tous les publics
- Atelier mobilité en partenariat avec le TICE
- Ateliers « santé » et accès aux soins
- Présentation systématique des programmes d'animation dans les cours de français
- Informations collectives accès aux droits adaptées au niveau de français des apprenants

Ressources mobilisées (internes et externes)

En interne : l'équipe animation / la formatrice FLE / l'assistante de formation

En externe : le CCAS / la MDS / l'atelier santé ville de l'agglo / le CDPS / la CAF / la CRAMIF / Olympio (liste non exhaustive)

Modalités d'évaluation

- Quantité et qualité de l'offre en matière de cours de français
- Assiduité des apprenants aux cours
- Implication des apprenants dans les ateliers artistiques et culturels
- Qualité du partenariat et identification par les partenaires du centre social comme structure relais

Constat : On peut distinguer les habitants qui fréquentent le centre social en trois catégories : les bénévoles / les usagers réguliers / les usagers occasionnels. Les bénévoles prennent en charge une animation, une action, donnent des coups de mains ponctuels ou réguliers en réponse aux besoins. Ils ont une mission, une fonction clairement définie et identifiée de tous. Les usagers réguliers, pour qui le centre social représente « la seconde maison », participent également, aux côtés de l'équipe, à l'animation et la mise en place d'actions.

Les usagers occasionnels sont plutôt « consommateurs » de l'équipement. Ils viennent pour une sortie, une activité particulière, fréquentent un atelier. Leur perceptions, représentations de l'équipement n'est souvent que très partielle.

Au-delà de ces distinctions liées au rapport entretenu avec la structure, les habitants se distinguent aussi par leur expérience citoyenne, militante, associative

Finalité : Permettre à chacun de s'exprimer et d'être entendu, quel que soit son expérience, son expertise et sa capacité à s'exprimer.

Objectifs	Liste des actions
Objectif 1 : permettre aux habitants, usagers réguliers ou occasionnels de s'impliquer dans la vie du centre social	<ul style="list-style-type: none"> - Les mercredis participatifs : rendez-vous mensuels avec les habitants pour programmer ensemble les activités et sorties en familles - Constituer des comités de pilotage autour des grands projets du centre social à l'image du comité de jardiniers sur le projet « jardin partagé » - Formation de bénévoles
Objectif 2 : développer la prise en compte des habitants et usagers et faciliter les rencontres avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ritualiser un repas trimestriel réunissant les habitants et les partenaires réguliers du centre social en intégrant le projet de l'atelier cuisine mensuel.
Objectif 3 : constituer des instances opérationnelles de gouvernance du centre social	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une carte d'adhérent - Relance du conseil de maison

Ressources mobilisées (internes et externes)

En interne : l'ensemble de l'équipe

En externe : les partenaires principaux et opérationnels du centre social

Modalités d'évaluation

- Fréquentation des mercredis participatifs
- Nombres de temps d'animation proposés et pris en charge par les habitants.
- Fréquentation et production des comités / fréquentation et vitalité du conseil de maison.

2. AXE 2 : Animer, impulser et soutenir les initiatives locales qui visent les rencontres, le partage, la solidarité, l'entraide

ANIMATION GLOBALE	FONCTIONS	OBJECTIFS
AXE n°2 Animer, impulser et soutenir les initiatives locales qui visent les rencontres, le partage, la solidarité, l'entraide	Rapport au territoire / cadre de vie	Renforcer les liens sociaux par la participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie quotidien Animer des temps festifs et collectifs dans les différents quartiers de la ville Développer le partenariat institutionnel et opérationnel avec les bailleurs
	Culture et partage des savoirs	Proposer des manifestations fédératrices, accessibles à tous, en lien avec les acteurs locaux.
		Faciliter l'accès de tous à la culture dans une démarche d'éducation populaire
		Promouvoir les échanges interculturels
	Vie associative	Accueillir, informer et accompagner les acteurs associatifs
		Connaitre et valoriser la vie associative locale
		Impulser et favoriser la naissance de nouveaux projets inter-associatifs
	Partenariat et réseau d'acteurs	Impulser et s'impliquer dans les projets/actions en partenariat avec les acteurs locaux
		Fonctionner en réseau
	Communication	Utiliser, renforcer et développer les modes et supports de communication
		Promouvoir les activités du centre social sur le territoire
		Rendre compte de l'impact des actions du centre social et permettre une évaluation en continue du projet

AXE TRANSVERSAL N° 2	RAPPORT AU TERRITOIRE / CADRE DE VIE	
<p>Constat : Le diagnostic conduit auprès des habitants a mis en exergue un attachement fort au cadre de vie. En effet, la commune est doté de nombreux espaces verts ; site naturel protégé comme la vallée de l'orge mais aussi, le bois des roches, quartier en ZUS qui bénéficie de nombreux espaces verts et boisés. Les habitants valorisent cet atout de la commune et en font un critère majeur de leur qualité de vie à Saint-Michel-sur-Orge. « Avec tous ces espaces verts entre les immeubles, on ne se sent pas vivre dans une cité » déclare plusieurs habitants du Bois des Roches.</p> <p>Finalité : Fédérer les initiatives des habitants en prenant appui sur leur attachement à leur cadre de vie.</p>		
Objectifs	Liste des actions	
<p>Objectif 1 : Renforcer les liens sociaux par la participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie du quotidien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du projet de jardin partagé - Aménagement de carrés potagers en bas d'immeuble en lien avec les bailleurs et en partageant l'expertise acquise autour du jardin partagé - Atelier « bricolage du quotidien » 	
<p>Objectif 2 : Animer des temps festifs et collectifs dans les différents quartiers de la ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La caravane Mandela – animation en bas d'immeuble les vendredis de l'été - Organisation de grands évènements : la foire aux jouets / le repas de quartier 	
<p>Objectif 3 : Développer le partenariat institutionnel et opérationnel avec les bailleurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Co-animation du groupe de travail thématique /développement social urbain en partenariat avec le service logement pour impliquer les bailleurs dans des animations /informations en rapport avec l'habitat et le cadre de vie 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) En interne : l'équipe du centre social En externe : - le service logement / les bailleurs sociaux de la ville - prestataires extérieurs / animateur spécialisé « environnement et jardin » / lycée agricole / horticoles de la région ile de France - le réseau des jardins familiaux / main verte</p>		
<p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du partenariat avec les bailleurs - Nombres de projets conduits par année - Nombre d'ouverture de carrés potager en bas d'immeuble 		

AXE TRANSVERSAL N°2	CULTURE ET PARTAGE DES SAVOIRS
<p>Constat : L'évaluation de nos actions a montré la plus-value d'une valorisation/ finalisation artistique des projets conduits avec les habitants. En effet, se développe le plaisir de créer, la découverte de nouveaux modes d'expression par la rencontre avec des artistes mais également la conscience de pouvoir agir sur la réalité. Le diagnostic révèle un fort attachement des habitants aux événements qui permettent aux Saint-Michellois de partager des moments festifs. La fête est ici perçue comme facilitant le lien entre les générations et favorisant le sentiment d'appartenance à la ville.</p> <p>La construction d'un nouvel équipement sur la commune, le centre culturel Baschet ouvre également des perspectives quant à l'accès aux œuvres et au développement d'actions culturelles.</p> <p>Finalité : Contribuer à améliorer l'accès à la culture pour tous et développer des projets d'éducation populaire favorisant la participation des habitants et la valorisation de leurs talents.</p>	
Objectifs	Liste des actions et modalités de mise en œuvre
<p>Objectif 1 : Favoriser la circulation des savoirs et le développement des qualités pédagogiques (transmission des savoirs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers collectifs d'échanges de savoirs : cuisine, couture, jardin partagé, fitness et bien-être, bricolage... - Les mercredis participatifs : incitation des habitants au partage de leur talent dans le cadre des animations familiales ou pour monter un atelier (plusieurs séances) - Mise en place d'un système d'échange local
<p>Objectif 2 : Permettre la rencontre entre des habitants d'âges différents et de résidences différentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La caravane Mandela : animations itinérantes, fédératrice et accessibles à tous pendant l'été en bas d'immeuble - Organisation d'événements festifs fédérateurs : foire aux jouets, fête de Noël, repas de quartier, soirées festives à chaque période de vacances scolaires...
<p>Objectif 3 : Faciliter l'accès de tous à la culture dans une démarche d'éducation populaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au festival « les habitants ont du talent » coordonné par la fédération des centres sociaux. - Partenariat avec l'association les « passeurs d'art du val d'orge » pour l'organisation de sorties culturelles - Relance du dispositif « culture du cœur » - Sorties culturelles et escapades dans le cadre des mercredis en famille et/ou des vacances - Projets d'animation culturelle en étroite partenariat avec le Centre Culturel Baschet dans le cadre des animations familiales et des cours d'alphabétisation.
<p>Ressources mobilisées (internes et externes)</p> <p>En interne : équipe salariée</p> <p>En externe : - L'équipe du centre culturel Baschet</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'association des Passeurs d'Arts du Val d'Orge (P.A.V.O) - Les équipements culturels de l'agglomération : théâtre et CAC de Brétigny / espace Marcel Carné - Les associations de la ville qui s'inscrivent dans cette dynamique, notamment, le Réseau d'échanges et de savoirs de Saint-Michel-sur-Orge. - Le groupe « culture » de la fédération des centres sociaux 	

Modalités d'évaluation

- Nombre de participants aux ateliers, aux manifestations
- Dynamique partenariale : nombre de manifestations réalisées en partenariat et qualité du partenariat.
- Dynamique du réseau d'échange local : nombres d'échanges de services.

AXE TRANSVERSAL N°2	VIE ASSOCIATIVE
<p>Constat : Richesse de la vie associative sur la commune / besoin de bénévoles, membres actifs / besoins d'ingénierie en matière de gestion financière et de communication autour de leurs actions /</p> <p>Finalité : Soutenir, accompagner, promouvoir et mettre en synergie les associations du territoire en respectant les choix et orientations de chacune</p>	
Objectifs	Liste des actions
<p>Objectif 1 : Accueillir, informer et accompagner les acteurs associatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence de conseils et informations généralistes / relais du bénévolat - Centre de documentation - Formation des bénévoles (méthodologie de projet, gestion financière, communiquer autour de son action...)
<p>Objectif 2 : Connaitre et valoriser la vie associative locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et diffusion des informations associatives <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un comité de rédacteurs • Diffusion d'une newsletter et/ou support papier
<p>Objectif 3 : Impulser et favoriser la naissance de nouveaux projets inter-associatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'échanges inter-associatifs - Journée des bénévoles
<p>Ressources mobilisées (internes et externes)</p> <p>En interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe salariée - Bureau et salle de réunion avec accès internet (salle de l'espace emploi réaffectée) - Documentation spécifique à la vie associative <p>En externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec le service vie associative – présence d'un professionnel à mi-temps en renfort de l'équipe du centre social - Intervenants extérieurs notamment pour couvrir des besoins en formation spécifiques 	
<p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants au comité de rédacteurs et parution régulière de la newsletter - Nombre de participants aux formations et temps de rencontre proposés et leur satisfaction - Dynamique partenariale : nombre de manifestations réalisées en partenariat et qualité du partenariat 	

AXE TRANSVERSAL N°2	PARTENARIAT ET RESEAU D'ACTEURS
<p>Constat : Le partenariat est évidemment une fonction transversale, une manière de travailler indispensable à l'animation globale de l'équipement positionné comme un acteur majeur du développement local. Nous avons choisi de l'identifier comme une fonction à part entière afin de mettre un focus sur les actions qu'il est nécessaire de conduire pour améliorer les partenariats institutionnels et opérationnels.</p> <p>Finalité : Développer la concertation et la coordination avec l'ensemble des partenaires. Fédérer les acteurs autour du projet social, vecteur du développement local</p>	
Objectifs	Liste des actions
<p>Objectif 1 : Favoriser les rencontres et les échanges ainsi que les projets/actions en partenariat avec les acteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des rencontres régulières avec les partenaires : visite /journée d'observation de la MDS, de la Maison de justice et du droit....et accueil des partenaires dans l'ensemble des actions du centre social - Appels systématique à partenariat dans les actions/projets à l'initiative du centre social - Collaboration sur actions/projets pilotés par des partenaires
<p>Objectif 2 : fonctionner en réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inscriptions aux temps de formation proposés par la fédération des centres sociaux - Participation aux groupes de travail autour des projets et/ou thèmes qui fédèrent les centres sociaux du département
<p>Ressources mobilisées (internes et externes)</p> <p>En interne : équipe salariée</p> <p>En externe : Partenariat institutionnel et financier : la CAF / le Conseil général / les bailleurs / l'agglomération par l'intermédiaire du contrat de ville</p> <p>Partenariat opérationnel : les associations de la ville / les services municipaux (culture, enfance, jeunesse, sport, seniors, CCAS, vie associative, logistique...)</p> <p>La fédération des centres sociaux,...</p>	
<p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions/projets en partenariat et degré de satisfaction du partenariat (évalué sur 4 niveaux : information, consultation, concertation, pilotage) - Nombre de nouveaux partenariats sur la durée de l'agrément 	

AXE TRANSVERSAL N°2	COMMUNICATION
<p>Constat : Le questionnaire que nous avons soumis aux habitants dans le cadre du diagnostic nous informe quant à l'efficacité des différents modes de communication. Si le « bouche à oreille » ou l'information orale directe à l'accueil du centre social restent les plus opérants grâce au lien de confiance, l'information par mail est également très appréciée d'un grand nombre de familles.</p> <p>Finalité : Garantir en permanence la communication et l'information des actions portées par le centre social</p>	
Objectifs	Liste des actions
<p>Objectif 1 : Utiliser, renforcer et développer les modes et supports de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un nouveau dépliant présentant les activités et les services de la structure - Constitution d'un groupe d'habitants reporters pour : <ul style="list-style-type: none"> o Création et gestion d'un site internet o Création d'une newsletter trimestrielle o Utilisation des réseaux sociaux - Poursuivre l'harmonisation des documents de communication (mercredis en familles / vacances scolaires / évènements...) - Gestion de la mailing liste
<p>Objectif 2 : Promouvoir les activités du centre social sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une page par mois sur le journal d'information de la ville - Communication par affichage et écran dans le hall d'accueil du centre - Communication de l'ensemble des activités du centre social lors des caravanes Mandela - Participation à des manifestations d'animation et d'information sur la ville et ou l'agglomération (fête de la ville, forum emploi,) - Communications aux partenaires locaux envisagés comme des relais - Amélioration de la signalétique extérieure - Impliquer les usagers dans la promotion des activités du centre social
<p>Objectif 3 : Rendre compte de l'impact des actions du centre social et permettre une évaluation en continue du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir le dossier d'inscription : informations plus détaillées sur la situation des familles - Se doter d'une base de données permettant les croisements de variables - Organiser une quinzaine des bilans pour recueillir des informations qualitatives sur les actions et projets
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) En interne : L'ensemble de l'équipe avec une personne ressource sur ces questions En externe : Le service communication de la ville / la fédération des centre sociaux pour le site internet / Mission ponctuelle d'ingénierie pour la base de données.</p>	

Modalités d'évaluation

- Mise en place effective des actions précitées
- Evolution du nombre d'adhérents /d'usagers réguliers fréquentant la structure
- Fréquentation du site internet
- Réalisation de la base de données

3. Axe 3 : L'animation collective famille

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE / VIES DES FAMILLES		
Fonctions	Objectifs	Actions
Convivialité et mixité intergénérationnelle	Développer des liens sociaux et des solidarités familiales intra et inter familiales	Favoriser et accompagner le départ en vacances des familles
	Consolider les groupes familiaux à travers la relation des parents et des enfants, entre les familles et les générations en s'appuyant sur des projets collectifs	Organiser des mini séjours collectifs Mise en place d'un système d'échanges de services et de savoirs de type « SEL »
Approche globale des situations familiales fragiles	Développer les rencontres conviviales autour de l'exercice de la fonction parentale	- animations spécifiques dans l'espace café du centre social
	Conforter la fonction parentale par un travail collectif autour de problèmes quotidiens rencontrés par les familles	- animations parents/enfants de moins de trois ans - mise en place d'un groupe de parole s'appuyant sur leur expérience lors des sorties et ou activités au centre social.
	Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires sur le territoire.	- mise en place d'une coopérative des devoirs parents/enfants Groupe de travail Parentalité du PEL Partenariat RE

BUDGET PREVISIONNEL 2015

Les Charges

N° DE COMPTE	INTITULE	BUDGET	AFFECTATION DES CHARGES			
			ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	AUTRES ACTIVITES	LOGISTIQUE	PILOTAGE
602 110	Alimentation, boissons	6 350,00 €	4 000,00 €	350,00 €	2 000,00 €	
606 100	Eau, gaz, électricité	10 000,00 €			10 000,00 €	
606 130	Carburants	1 000,00 €	,		1 000,00 €	
606 300	Petit équipement, outillage, produits d'entretien	5 000,00 €	4 000,00 €		1 000,00 €	
606 301	Fournitures d'ateliers ou d'activités	2 950,00 €	2 500,00 €	450,00 €		
606 400	Fournitures administratives, fournitures de bureau	1 000,00 €			1 000,00 €	
606 600	fournitures de sécurité des locaux	300,00 €			300,00 €	
	Logiciels de gestion informatique	4 000,00 €				4 000,00 €
60	TOTAL ACHATS	30 600,00 €	10 500,00 €	800,00 €	15 300,00 €	4 000,00 €
613 200	Locations immobilières	8 000,00 €	8 000,00 €			
613 500	Locations mobilières	3 500,00 €	3 500,00 €			
615 200	Travaux des biens immobiliers	500,00 €			500,00 €	
615 500	Entretien et réparation des biens mobiliers	300,00 €			300,00 €	
615 600	Maintenance	2 200,00 €			2 200,00 €	
616 000	Prime d'assurance	1 600,00 €	300,00 €		1 300,00 €	
618 000	Documentation	950,00 €	200,00 €	450,00 €		300,00 €
61	TOTAL CHARGES ET SERVICES EXTERIEURS	17 050,00 €	12 000,00 €	450,00 €	4 300,00 €	300,00 €
622 600	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	33 100,00 €	16 000,00 €	11 600,00 €	1 500,00 €	4 000,00 €
623 000	Publicité publication	4 300,00 €				4 300,00 €
625 000	Déplacements du personnel	500,00 €				500,00 €
625 700	Réceptions	200,00 €				200,00 €
625 800	Frais de fonctionnement des instances associatives	400,00 €	200,00 €			200,00 €
625 900	Frais de fonctionnement du comité d'usagers	100,00 €				100,00 €
626 000	Frais postaux et télécommunication	3 500,00 €			3 500,00 €	
626 100	Frais de ligne informatique	6 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €	2 500,00 €

628 001	transports d'activités	14 500,00 €	13 000,00 €	1 500,00 €		
628 002	droits d'entrées	16 800,00 €	15 000,00 €	1 800,00 €		
628 100	Cotisations	3 000,00 €				3 000,00 €
628 600	Formation du personnel	3 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
62	TOTAL CHARGES EXTERNES-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	85 400,00 €	47 200,00 €	16 900,00 €	5 500,00 €	15 800,00 €
631 100	taxes sur les salaires	0,00 €				
633 000	Impôts, taxes et versements sur rémunérations	0,00 €				
633 300	Participation formation professionnelle continue	0,00 €				
635 000	Autres impôts, taxes et versements (services fiscaux)	500,00 €			500,00 €	
637 000	autres impôts, taxes et versements (autres organismes)	1 800,00 €	1 800,00 €			
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 300,00 €	1 800,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €
641	Rémunérations du personnel	242 996,00 €	100 950,00 €	43 379,00 €	24 609,50 €	74 057,50 €
645	Charges de sécurité sociale et prévoyance	89 156,00 €	37 362,00 €	12 226,00 €	9 958,00 €	29 610,00 €
647	Autres charges sociales	0,00 €				
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	332 152,00 €	138 312,00 €	55 605,00 €	34 567,50 €	103 667,50 €
	TOTAL DES CHARGES	467 502,00 €	209 812,00 €	73 755,00 €	60 167,50 €	123 767,50 €
	A DEDUIRE 671 200 - 671 800 - 675 000	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	467 502,00 €	209 812,00 €	73 755,00 €	60 167,50 €	123 767,50 €

Les produits

Numéro de compte	INTITULES	TOTAL	AFFECTATION DES PRODUITS				
			Animation	Collective	Familles	Autres activités	Logistique
706 100	Participation des usagers	6 500,00 €	6 000,00 €	500,00 €			
706 110	Participation des usagers-Bons vacances	0,00 €					
706 240	Prestations Etat						
	Animation globale et coordination	0,00 €					
	Postes d'utilité publique	0,00 €					
708	Prix des services rendus	0,00 €					
708 100	produits des prestations fournies au personnel	0,00 €					
708 800	Autres produits d'activités annexes	0,00 €					
70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	6 500,00 €	6 000,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	
722	Travaux faits par l'association elle-même	0,00 €					
741	Subventions Etat (ACSE)	24 500,00 €	15 000,00 €	9 500,00 €			
741 100	ASP - CUI/CAE	10 160,00 €		10 160,00 €			
741 200	Emploi jeunes	0,00 €					
741 300	Autres emplois	0,00 €					
742	Région	4 500,00 €	4 500,00 €				
743	Département	15 000,00 €	15 000,00 €				
743	Département (charte culturelle)	0,00 €					
744	Commune	330 868,00 €	149 940,00 €	53 595,00 €	60 167,50 €	67 165,50 €	
745	Organismes sociaux (bailleurs)	6 000,00 €	6 000,00 €				

746	Subventions CAF:	0,00 €				
746 100	Animation globale et coordination	56 602,00 €				56 602,00 €
746 200	Animation collective familles	13 372,00 €	13 372,00 €			
746 300	Autres (temps libre / politique de la ville)					
748	Autre subvention et participation (FSE)	0,00 €				
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	461 002,00 €	203 812,00 €	73 255,00 €	60 167,50 €	123 767,50 €
		0,00 €				
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €				
		0,00 €				
77	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
781	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €				
789	report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00 €				
78	TOTAL REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	467 502,00 €	209 812,00 €	73 755,00 €	60 167,50 €	123 767,50 €